

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (UE) n° 1192/2010 de la Commission du 16 décembre 2010 approuvant des modifications non mineures du cahier des charges d'une dénomination enregistrée dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Ricotta Romana (AOP)]

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 333 du 17 décembre 2010)

À la page 22, annexe, à la deuxième ligne:

au lieu de: **«Classe 1.3. Fromages»**

lire: **«Classe 1.4. Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.)»**
